



Temps de travail et planning

Par **KOMAT**, le **09/07/2008** à **13:10**

Bonjour,

J'ai employé une personne à domicile pendant 3 jours qui a déjà un travail à temps plein (surement 35 heures), elle a travaillé deux semaines : 1 semaine pendant 7h (mardi) et l'autre semaine 14 heures (lundi et mardi). Est-il possible pour elle de cumuler ? M'expose-je à des pénalités le fait de l'avoir fait travaillé ?

Autrement j'emploie deux autres personnes à temps plein à domicile (35 heures) afin de leur accorder un week end sur deux, elle travaille 10 jours de suite pendant deux semaines (par exemple semaine 1 : mercredi/jeudi/vendredi/samedi/dimanche ; semaine 2 : lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi) et ensuite elles ont un repos de 4 jours (samedi/dimanche/lundi/mardi). Est-il possible que j'ai cette configuration de planning ?

Merci grandement vos réponses.